

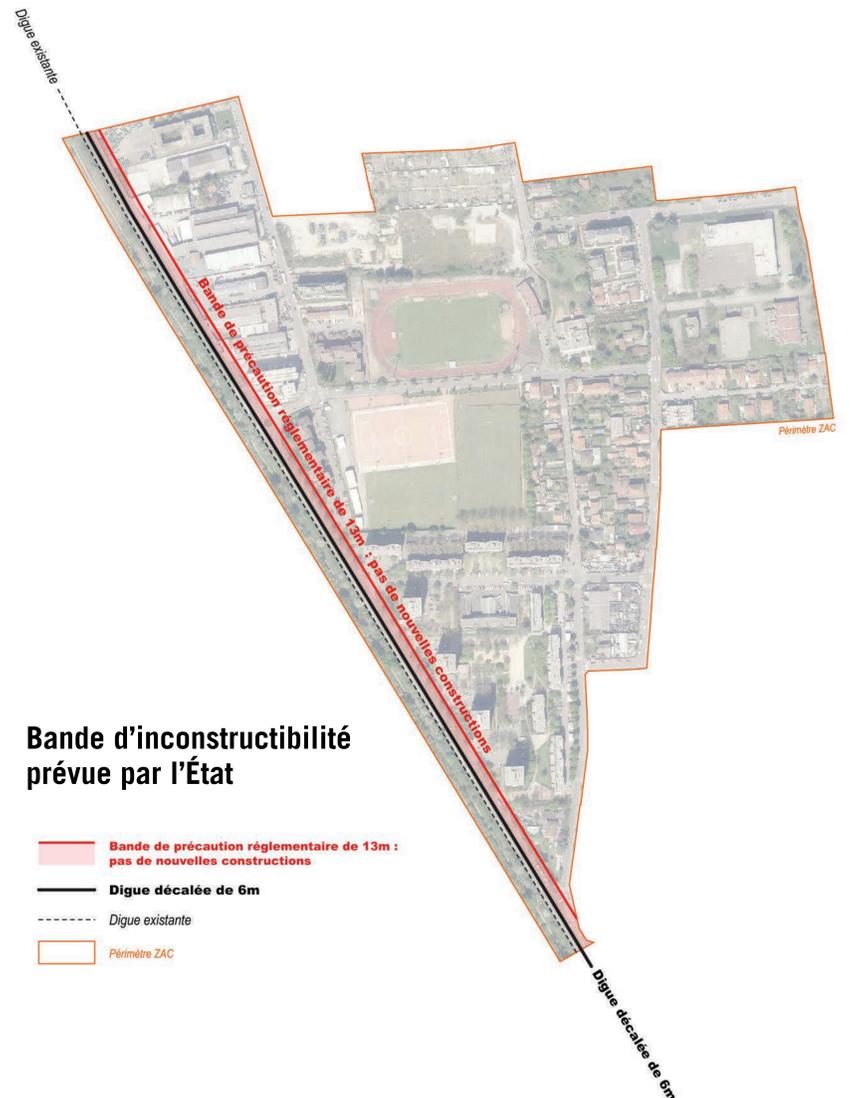
CONCEVOIR UN PROJET URBAIN ADAPTÉ AU RISQUE D'INONDATION

La Métropole de Lyon engage d'ambitieux travaux pour renforcer le système d'endiguement qui protège la Grande Ile et Saint-Jean. À la demande de l'État, le projet urbain devra être "résilient", c'est-à-dire qu'il devra pouvoir résister à une crise éventuelle. En effet, malgré les investissements, ce quartier de Villeurbanne, comme d'autres, restera soumis au risque d'inondation. Le projet urbain répondra donc au principe de précaution pour faire face à un risque qui, même s'il est exceptionnel, doit être anticipé.

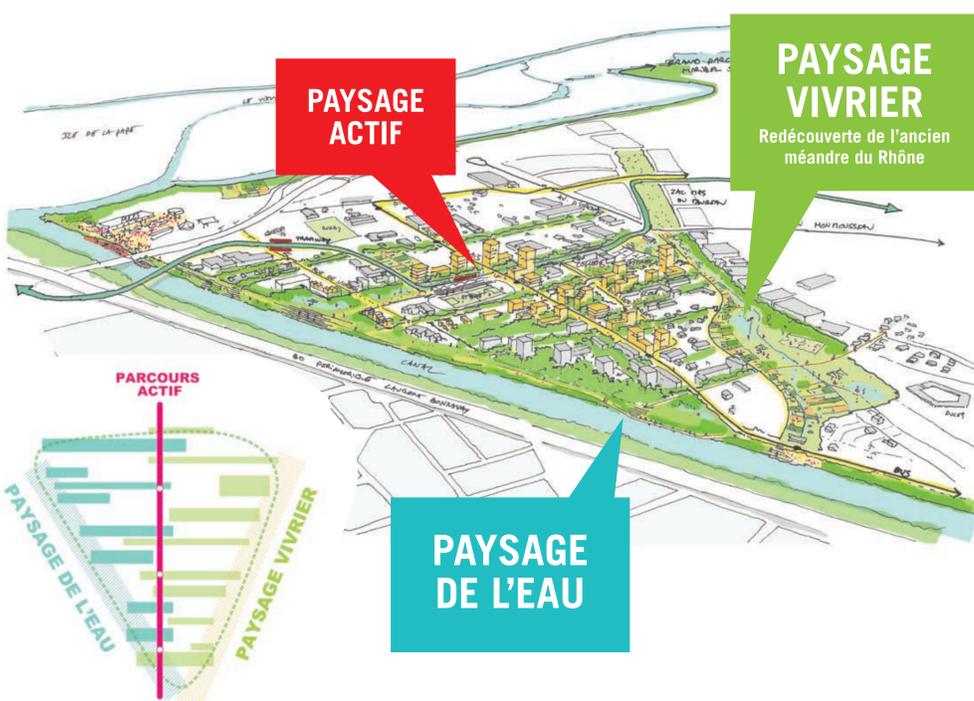
Sur le plan réglementaire, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRNI) du Rhône sera révisé.

Sur la base des études réalisées, l'État a confirmé sur le secteur de la ZAC Saint-Jean:

- la possibilité de construire de nouveaux logements,
- l'inconstructibilité d'une bande de 13 m de large au niveau de la digue,
- la nécessité de prendre des dispositions de prévention sur certains secteurs, notamment préserver les surfaces perméables pour faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol.



PRINCIPES PAYSAGERS DU PROJET :



MIEUX INTÉGRER LA NATURE ET L'EAU DANS LE PAYSAGE

L'aménagement des berges, facilité par le déplacement de la digue, permettra de recréer un lien entre le quartier et le paysage de l'eau autour du canal, faisant écho à celui des jardins ouvriers, à l'est du quartier. Ces deux paysages seront mieux reliés grâce à une végétalisation renforcée sur les axes est-ouest, faisant ainsi davantage rentrer la nature dans le quartier.

